

# COMMUNE D'ISBERGUES

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

*Sommaire :*

*I. Le cadre général du budget*

*II. La section de fonctionnement*

*III. La section d'investissement*

*IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation*

### **I. Le cadre général du COMPTE ADMINISTRATIF**

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées durant l'année 2021 et doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année qui suit . Le compte administratif a été voté le 31 mars 2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

### **II. La section de fonctionnement**

## **a) Généralités**

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

### **Pour notre commune :**

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer, le virement en recette à la section d'investissement.

Les charges de personnel représentent près de 44,9 % des dépenses de fonctionnement de la ville réalisées en 2021 en prenant en compte le virement à la section d'investissement

Les dépenses de fonctionnement 2021 se sont élevées à 9 284 272,61€ (hors virement à la section d'investissement qui s'élève à 1 424 364,€).

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, loyers,), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2021 se sont élevées à 12 891 175,10 €.

Il existe quatre principales recettes pour une ville :

#### ➤ **Les produits des taxes directes locales :**

En 2021 la commune a perçu, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et les allocations compensatrices d'exonérations sur ces taxes

Réalisés en 2021 : 4 808 638 €

#### ➤ **Les dotations versées par l'Etat (FNGIR, DCRTP, , DGF)**

Réalisées en 2021 : 3 755 442 €

#### ➤ **La dotation de compensation de l'intercommunalité.**

Réalisée en 2021 : 1 790 788 €

#### ➤ **Les recettes prévues au titre des prestations fournies à la population**

Revenus des immeubles, garderie-cantine, concessions cimetières, droits de places de marchés, centre culturel, centres de loisirs

Réalisées en 2021 : 417 540 €

## **III. La section d'investissement**

### **a) Généralités**

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes deux types de recettes coexistent :

- Les recettes dites réelles : FCTVA – subventions – emprunts – produits de cessions
- Les recettes dites d'ordre : amortissement des immobilisations – virement à la section de fonctionnement.
- Le solde d'exécution reporté de l'année précédente.

### **b) Vue d'ensemble de la section d'investissement**

<b>Dépenses</b>	<b>Montant (En euros)</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant (en euros)</b>
Remboursement d'emprunts	332 976,70€	FCTVA	584 919,02€
Travaux de bâtiments	176 695,49€	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 186 777,84 €
Travaux de voirie	360 057,33€	Emprunts	0€
Terrains et terrains bâtis	113 937,09€	Taxes	11 542,78€
Autres agencements et aménagements, plantations, cimetières	576 296,20€	Amortissement des immobilisations et recettes d'ordre	984 657,47€
Divers matériel, mobilier	225 602,44€	Subvention	24 084€
Frais d'études, d'insertion et concessions	87 237,60€	Solde d'exécution reporté	2 995 514,42 €
Opérations d'ordre comptables	678 462,22	Opération pour compte de tiers	1 083 372,64
Total général	2 551 265,07€	Total général	6 870 868 ,17€

### **c) Programmes réalisés en 2021**

L 'année 2021 a été encore marquée par la crise sanitaire qui a impacté l'activité de la commune.

Toutefois celle-ci a réussi à maintenir sa politique :

Dans le domaine de l'entretien de ses bâtiments communaux : Commencement des travaux pour la réalisation de locaux d'accueil d'urgence, réfection de toitures, remplacement de menuiserie dans les écoles, remplacement des rideaux et stores, peintures extérieures, chaudières, maintien des matériels de cuisson, d'éclairage,

Dans le domaine du cadre de vie : Finalisation de la rénovation du Kiosque, embellissement, acquisition de matériel pour l'entretien des caniveaux, des cimetières et des parcs, acquisition d'un camion pour les services techniques, remplacement des modules de jeux détériorés, remplacement de sols souples, installation de mobiliers urbains, plantations mécanisées, divers travaux de voirie.

Dans le domaine du sport : Création d'un terrain synthétique, maintenance des équipements sportifs en place a été assurée et la commune a pu faire l'acquisition d'un camion pour les services techniques.

**d) Subventions d'investissements reçues :** 24 084€

#### **IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation**

##### **a) Recettes et dépenses de fonctionnement**

- Dépenses réalisées en 2021 : 9 284 272,61 €

- Recettes réalisées en 2021 : 12 891 175,10€

Ce qui donne un excédent de résultat de fonctionnement pour l'année 2021 de 3 606 902,49€

##### **b) Recettes et dépenses d'investissement**

- Dépenses réalisées en 2021 : 2 551 265,07€

- Recettes réalisées en 2021 : 6 870 868,17€

Ce qui donne un excédent de résultat d'investissement pour l'année 2021 de 4 319 603,10€.

En dépenses les restes à réaliser s'élèvent à 1 538 249,75

**c) Principaux ratios 2021**

Dépenses réelles de fonctionnement / habitants : 1 016,89 €/habitant

Recettes réelles de fonctionnement / habitants : 1 324,78 €/habitant

**d) Etat de la dette**

Capital restant dû en 31/12/2021 : 3 338 418,32 €